



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 05/05/21

Reçu en Préfecture le : 06/05/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210504-117186-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 4 mai 2021  
D-2021/143**

**Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00*

**Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

## **Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux initiatives associatives. Adoption. Autorisation.**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut, depuis plusieurs années, une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur d'une société plus inclusive, égalitaire et non discriminante.

Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Mairie de Bordeaux a décidé de soutenir financièrement un colloque organisé par la Fédération régionale du Planning Familial de Nouvelle-Aquitaine.

La Fédération Régionale mène des actions de formation, des actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès des jeunes de 16 à 25 ans, et assure une permanence du numéro vert national « sexualités-contraception-IVG ».

Le colloque intitulé « l'éducation à la sexualité et à l'égalité à l'ère du numérique » se déroulera lundi 31 mai (en visioconférence), le mercredi 2 juin (en présentiel à Bordeaux) et le vendredi 4 juin (en visioconférence) 2021.

A destination des adultes et des jeunes, il ambitionne de promouvoir l'éducation à la sexualité, de déconstruire les rapports de pouvoir et de domination, de lutter contre les discriminations et les stéréotypes de genre, et enfin d'outiller les éducateur.trice.s.

Ce colloque s'inscrit en parfaite adéquation avec la politique volontariste de promotion de l'Égalité Femmes-Hommes engagée par la Ville de Bordeaux.

<b>Structure</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant proposé</b>
Fédération régionale du Planning Familial de Nouvelle-Aquitaine	Colloque juin 2021 « l'éducation à la sexualité et à l'égalité à l'ère du numérique »	2 500 €
		<b>2 500 €</b>

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association. A titre d'information, pour l'année 2019, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 1 457 €.

Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2021, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2021 et de leur valorisation actualisée. »

Les crédits sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2021 au chapitre 65, article 65748, fonction 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à l'association mentionnée ci-dessus.
- Signer tout document s'y rapportant.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**